

## COMPTE-RENDU

### Réunion d'information sur l'expérimentation de mise à sens unique du cours de la Marne entre les Capucins et la Victoire

Jeudi 4 avril 2024, Halle des Douves



Etaient présents :

- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Sébastien Dabadie, direction générale des mobilités, Bordeaux Métropole
- Alexandra Mazeau, mairie de quartier Bordeaux Sud
- Pascal Jarry, mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux
- 80 habitants du quartier

## INTRODUCTION DE DIDIER JEANJEAN

Didier Jeanjean remercie les participants et participantes pour leur présence à cette réunion. Le partage de la voirie et la renaturation des espaces sont au cœur du projet de mise à sens unique du cours de la Marne.

Il s'agit de travailler sur les questions de santé publique (pollution de l'air, pollution sonore...) et de sécurité routière pour faciliter les déplacements des piétons, cyclistes et transports en commun. Il est essentiel de laisser une place à la voiture tout en la réorganisant.

Une expérimentation assez longue est ainsi mise en place pour évaluer ce changement. Des améliorations et un travail collectif sont envisagés pour ajuster le projet et ses conséquences.

# PRESENTATION DE L'EXPERIMENTATION

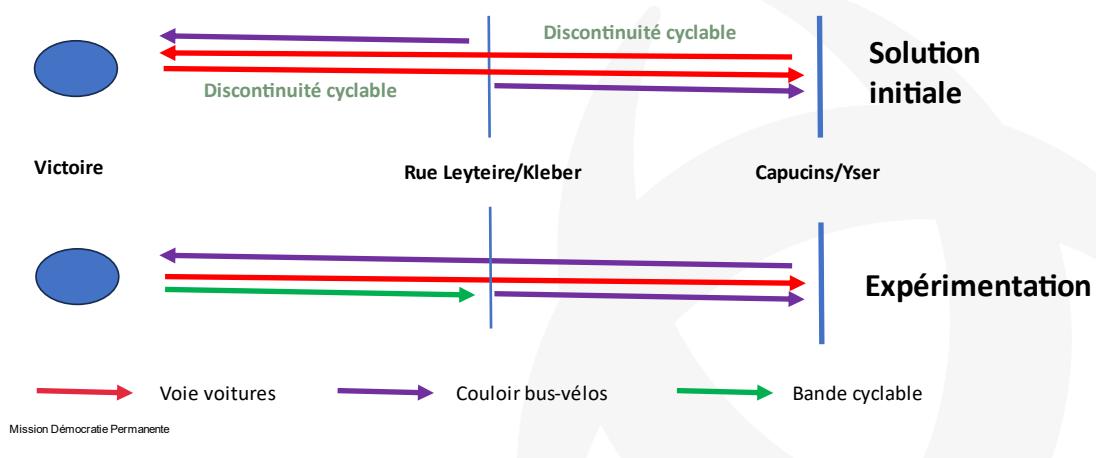
## Pourquoi cette expérimentation ?

Faciliter la pratique du vélo et rendre attractifs les transports en commun afin de réduire le trafic de transit dans centre-ville pour :

- Une meilleure qualité de l'air (santé)
- Moins de bruit (santé)
- Un cadre de vie plus agréable
- Un centre-ville accessible au plus grand nombre



bordeaux.fr  
[f](#) [i](#) [x](#) [y](#) [in](#)



## Avantages de la solution expérimentée

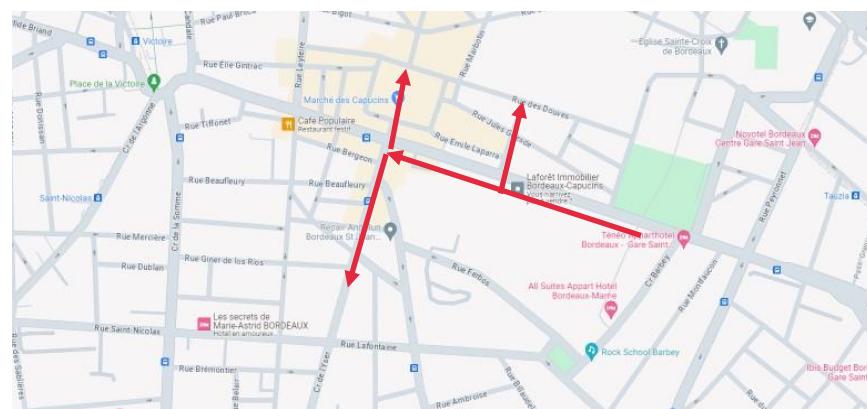
- Amélioration de la régularité des bus vers la Victoire
- Résorption de 2 discontinuités cyclables
- Réduction du trafic de transit et de ses nuisances dans le cours de la Marne et sur les cours en aval
- Possibilité d'insérer, si la solution est retenue un espace végétalisé à proximité de la Victoire



bordeaux.fr  
[f](#) [i](#) [x](#) [y](#) [in](#)

## Ce qui redevient possible le 5 avril

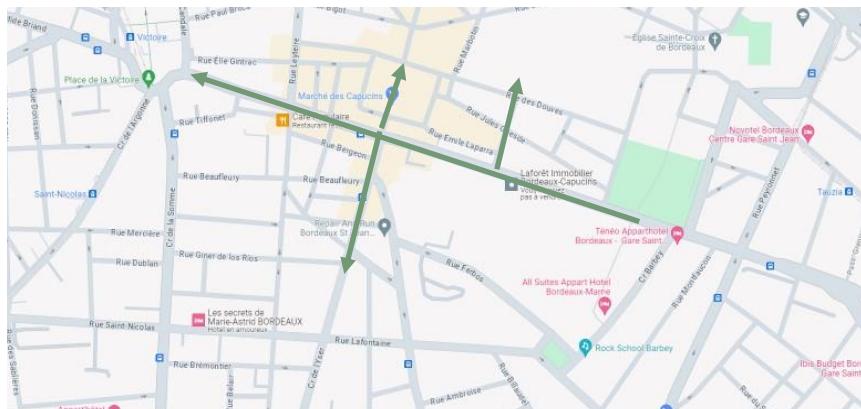
Voitures



Mission Démocratie Permanente

## **Ce qui redévient possible le 5 avril**

## Cyclistes



## **Ce qui redevient possible le 8 avril**

Bus



### **Des moyens pour mesurer ensemble**

L'expérimentation se déroulera du 8 avril à fin novembre 2024

Un questionnaire sur la plateforme de la participation de la Ville de Bordeaux (<https://participation.bordeaux.fr>) du 20 juin au 20 septembre 2024

### **Des comptages dans les rues**

Ayant fin novembre 2024, une réunion bilan de l'expérimentation

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Les participants et participantes se sont exprimés sur les sujets suivants :

- « Comment on fait pour rentrer chez nous et pour se garer ? J'habite dans le passage Moreau. »
  - « Depuis que le cours de la Somme est à sens unique, c'est la galère, il y a deux goulets d'étranglement. Les artisans ne veulent plus venir. »
  - « Les expérimentations n'en sont pas, ils ne nous écoutent pas. Vous ne voulez pas partager, vous voulez évacuer la voiture. »
  - « La rue Giner de los Rios est devenue le cours de la Marne bis. Je n'ai aucune réponse à tous les mails envoyés. Les voitures passent par toutes les petites rues où on avait acheté

- pour être tranquille. Le nombre de voitures va augmenter les 25 000 logements en plus de l'autre côté du pont Simone Veil. Une pétition circule dans le quartier. »*
- « *Je suis favorable à l'expérimentation sur le cours de la Marne. Je me déplace à vélo. Il faut aller plus loin sur la végétalisation et la désimperméabilisation du sol. »*
  - « *On ne peut pas entrer ni sortir en voiture sur la place des Capucins. Concernant la pollution, est-ce qu'il vaut mieux avoir 50 voitures qui roulent ou 30 dans les embouteillages ? »*
  - « *Dans la rue Kleber, le report de trafic est dangereux, j'ai peur d'emmener mes enfants à l'école. Le trafic est reporté dans cette rue avec un stationnement anarchique. Nous sommes obligés de marcher sur la chaussée. »*
  - « *Pour désengorger les petites rues, avez-vous prévu de changer certains sens de circulation ou mettre des potelets automatiques pour permettre seulement aux habitants de rentrer dans ces rues ? »*

Didier Jeanjean rappelle que les travaux ont commencé il y a plus d'un an. De plus, avant ces travaux, les habitants subissaient déjà l'inconfort de trottoirs très dégradés. Vient s'ajouter aujourd'hui l'expérimentation. L'exaspération de certains habitants et habitantes est donc compréhensible.

De plus, un changement aussi fondamental a des répercussions. Aujourd'hui, il s'agit de recueillir les avis et d'analyser ensemble les moyens pour apaiser les différentes problématiques évoquées. Emprunter le cours de la Marne, c'est devenu plus pratique, plus confortable et plus sécurisé pour les piétons, les cyclistes et les transports en commun. En revanche, les voitures empruntent un itinéraire bis et circulent dans les rues proches au cours de la Marne, souvent trop vite et mettent en danger les riverains. Ces rues n'ont, en effet, pas un gabarit et des usages adaptés à des trafics automobiles importants.

Didier Jeanjean indique se tenir à la disposition de chacun et chacune pour répondre aux diverses sollicitations. Un site en ligne sera également à disposition pour recueillir toutes les propositions.

Concernant les mesures de la qualité de l'air, c'est un service indépendant qui s'en charge. Un travail avec l'entreprise qui gère les horodateurs est en cours pour avoir des mesures de pollution depuis les horodateurs.

Des comptages seront réalisés avec une entreprise indépendante à différents moments de la journée (heures creuses, heures de pointe, matin, soir...). Il y aura des comptages automatiques et des comptages manuels. Ces éléments chiffrés seront pris en compte au même titre que le ressenti des riverains.

Enfin, un travail fin est à mener sur l'évaluation des nuisances en lien avec la police municipale pour faire respecter les changements des sens de circulation.

Les participants et participantes se sont exprimés sur les sujets suivants :

- « *L'intérêt général est à prendre en compte : baisse des gaz à effet de serre, baisse de la pollution. Chacun doit faire l'effort pour apaiser ces grandes artères. »*
- « *Il y a eu plusieurs accidents au nouveau rond-point de la place André Meunier. Personne n'a réalisé que c'était un rond-point. Peut-être qu'il faut mettre des lumières ? »*
- « *Les trottoirs sont plus confortables*
- « *Comment on circule vers l'intérieur de Bordeaux ? Il faut organiser les déplacements doux. »*
- « *On ne voit pas ce qui a conduit au choix de sens unique. Quelles sont les explications ? Les bus seront gênés par les vélos et les personnes qui continueront de stationner. »*
- « *L'intérêt général, il faut y passer. Il faut faire ce qu'on peut, renoncer à la voiture. Je loue un vélo électrique, je ne suis pas impacté par ces changements de sens de circulation. »*
- « *Personne n'est contre la réduction de la voiture. Le problème, c'est que les voitures sont déplacées dans les petites rues. »*
- « *Si seulement on pouvait aller par le cours de la Marne et revenir par le cours de la Somme, mais aujourd'hui je suis obligé de contourner le quartier. »*

- « Des clients viennent en voiture au marché des Capucins, les commerçants aussi. Il ne faut pas les oublier. »
- « Vous avez privatisé le centre-ville. Laissez-moi rentrer chez moi tranquillement. Concernant les comptages, l'étude environnementale de Brazza coordonnée par Monsieur Dabadie est faussée. La démocratie n'est pas présente, votre idéologie ne nous plaît pas. »
- « Les travaux entre le cours de l'Yser et la gare sont terminés mais la circulation est bloquée par les voitures sur deux voies alors qu'il y a une voie inutilisée. »
- « Qu'est-ce qu'il va être mis en place pour les voitures qui passaient par le cours de la Marne et qui aujourd'hui passent par les petites rues ? Et pourquoi ne pas avoir fait de comptages avant les travaux ? »
- « Les espaces verts créés serviront de poubelles géantes et il y aura encore plus de rats. »
- « Sur le plan de circulation, il y a forcément des choses à améliorer. Les habitudes mettent longtemps à se réorganiser. Concernant les discontinuités cyclables, la loi oblige à faire des aménagements cyclables. Dans le projet initial, la loi n'était pas respectée, aujourd'hui elle l'est. »

Didier Jeanjean explique que la circulation sur le cours de la Somme s'est largement fluidifiée depuis la mise à sens unique pour les voitures (-4000 voitures/jour).

Pour la rue de Bègles, il y a eu une expérimentation. Un collectif a voulu changer le sens de circulation, cet avis a été suivi par la Mairie. L'objectif est de défendre l'intérêt général. On expérimente et on évalue pour apporter des mesures correctives. Il faut agir sur les véhicules motorisés, protéger les résidents et les professionnels et éviter le trafic de transit.

Il est essentiel de rappeler l'importance de la marche. Aujourd'hui, des nouveaux revêtements pour les trottoirs sont testés. Ils sont plus clairs pour éviter l'effet de la chaleur. Les liants non issus de la pétrochimie sont également testés.

Pour inciter les usagers à prendre le bus, il doit être à l'heure et rapide, ainsi c'est plus intéressant de laisser sa voiture au garage. Il faut donc lever les discontinuités des voies BUS dédiées.

Le bus express transportera 40 à 50 000 voyageurs par jour. Ce sont autant de personnes qui ne prendront plus la voiture. La mise en service de cette ligne est imminente. Des lignes passeront également très prochainement sur le pont Simone Veil.

Les déplacements à vélo sont facilités par les bandes cyclables et la possibilité de circuler dans les couloirs de bus. Sur le cours de la Marne, les déplacements seront plus vertueux et cela aura des effets favorables en amont et en aval.

Au sujet d'une intervention : Didier Jeanjean répond qu'il n'accepte pas les propos prononcés contre les services avec une telle violence, nous nous devons mutuellement le respect.

## **CONCLUSION DE DIDIER JEANJEAN**

Il en profite pour remercier les agents de la métropole et de la mairie de Bordeaux qui se mobilisent pour préparer les réunions et travailler sur les flux de circulation pour les étudier et anticiper le travail à venir.

Il remercie également les participants constructifs avant de clore la réunion.